

Séparation et garde de l'animal, l'autre casse-tête familial

Quand la famille vole en éclats, le sort de l'animal passe parfois sous le radar. Pourtant, son absence peut être vécue par l'enfant comme une seconde rupture – tandis que le chien ou le chat perd, lui aussi, ses repères. Conseils pour adoucir la transition.

■ Article réservé aux abonnés



Rodolphe et Jules, deux frères qui ont souffert de la séparation de leurs parents. - D.R.



Journaliste au pôle Société

Par **Julie Huon** ([/6077/dpi-authors/julie-huon](https://6077/dpi-authors/julie-huon))

Publié le 17/07/2026 à 15:42 | Temps de lecture: 2 min 🕒

Rodolphe, je l'ai reçu pour mes 9 ans. Mes parents travaillaient tous les deux et je rentrais seul de l'école : il devait me tenir compagnie en attendant leur retour. C'était un Jack Russell, donc quelque chose d'assez cataclysmique. Comme j'étais seul avec lui, je devais lui apprendre à ne plus faire de bêtises – et apprendre, moi, à réparer celles qu'il faisait quand même. Ça m'a fait grandir et ça nous a beaucoup rapprochés. » Très vite, le petit chien devient le meilleur ami de Jules, 21 ans aujourd'hui. Il est toujours partant pour une

balade lorsque le jeune garçon a besoin de réconfort ou de s'aérer la tête. Et chaque soir, il se glisse dans son lit. « On a essayé de le faire dormir dans un panier en bas, mais il était beaucoup trop têt. Au bout de quelques nuits, on a abandonné. »

Lorsque ses parents se séparent, Jules a 14 ans. Sa mère reste dans la maison familiale ; son père s'installe dans un appartement. Pour ne pas arracher Rodolphe à son jardin, à sa chatière et à cinq années d'habitudes, le chien ne bouge pas. « Ça a été un choc. Du jour au lendemain, j'avais l'impression de perdre, entre guillemets, mon petit frère une semaine sur deux. Chez mon père, je rentrais de l'école et, cette fois, il n'y avait plus personne pour m'accueillir. Quand j'appelais ma mère, je lui demandais ce que Rodolphe avait fait, s'il allait bien. J'étais content d'avoir de ses nouvelles, mais triste aussi, parce que j'avais l'impression de rater une partie de sa vie. » Les retrouvailles, le week-end, tournent à la fête : le chien saute partout, Jules aussi. « Mais je me sentais parfois coupable d'y penser autant quand j'étais chez mon père. J'avais peur de ne pas profiter assez de lui, ou qu'il sente que j'avais la tête ailleurs. »



En Belgique, 61 % des ménages possèdent au moins un animal de compagnie, les chiens et les chats restant les plus populaires : 33 % des foyers abritent un ou plusieurs chiens et 32 % un ou plusieurs chats. - D.R.

Quand on parle des conséquences d'une séparation sur les enfants, on pense logement, repères ou emploi du temps. Moins souvent à celui, ou celle, qui partage leur quotidien depuis cinq, dix ou quinze ans. Le chien qui les attend

derrière la porte, le chat qui dort au pied du lit, le cochon d'Inde qui accompagne les devoirs font aussi partie de la famille. Et leur absence peut devenir un stress supplémentaire au moment précis où tout le reste vacille.

L'équilibre de toute la famille

En Belgique, 61 % des ménages (<https://www.bepefa.eu/fr/actualites>), possèdent au moins un animal de compagnie, les chiens et les chats restant les plus populaires : 33 % des foyers abritent un ou plusieurs chiens et 32 % un ou plusieurs chats⁽¹⁾. Au total, vivraient donc avec nous au moins 2,05 millions de chiens et 3,08 millions de chats (<https://europeanpetfood.org/about/statistics/>).⁽²⁾ De petits cohabitants que 74 % des propriétaires avouent considérer comme importants, voire très importants, dans leur vie⁽¹⁾.

De quoi rappeler que, lors d'une séparation, leur sort est loin d'être une question anecdotique : il touche à l'équilibre de toute la famille. « Lorsqu'un enfant est très attaché à son animal, celui-ci peut représenter un véritable soutien pendant la séparation de ses parents », explique Nathalie Filissiadis (<https://petitevoix.be/>), psychologue et thérapeute à La petite voix des enfants, cabinet dédié à l'accompagnement des familles dans le Brabant wallon. « Dans une période où de nombreux repères changent, retrouver son chien ou son chat peut apporter un sentiment de continuité, de sécurité et de réconfort. L'animal peut aussi devenir une forme de confident : il ne juge pas, ne prend pas parti et offre une présence constante. Pour certains enfants, c'est très apaisant. » Pas de vérité universelle pour autant : tout dépend de l'âge de l'enfant, de la force de son attachement, de la place occupée par l'animal dans la vie familiale, mais aussi de la façon dont la séparation se déroule. « Deux enfants vivant une situation très similaire peuvent réagir de manière très différente. »

”

Plus l'animal est utilisé comme symbole de la séparation ou comme moyen de pression, plus l'enfant risque de se retrouver pris dans un conflit de loyauté. Lorsque c'est possible, il faut préserver le lien

Nathalie Filissiadis, Psychologue et thérapeute à La petite voix des enfants

Les parents doivent surtout être attentifs lorsque la tristesse s'installe, que l'enfant refuse d'aller dans la maison où l'animal ne vit pas ou que cette absence envahit durablement son quotidien. Le premier conseil de Nathalie Filissiadis est d'éviter que le chien ou le chat ne devienne une arme dans le désaccord. « Plus il est utilisé comme symbole de la séparation ou comme moyen de pression, plus l'enfant risque de se retrouver pris dans un conflit de loyauté. Lorsque c'est possible, il faut préserver le lien : permettre à l'enfant de revoir l'animal, lui envoyer des photos, lui donner de ses nouvelles. Et surtout observer son enfant plutôt que partir d'idées toutes faites. »

Le vivre comme un jeu

Du côté des petites bêtes, on souffre tout pareil. Les chiens aussi peuvent s'inquiéter face à la disparition soudaine d'une partie de leur meute. Les chats également, quoique différemment. Les poissons rouges, les tortues et les hamsters n'ont sans doute pas tous la même lecture de la garde alternée, mais dès qu'un animal est social, sensible à la présence humaine ou très attaché à ses routines, un changement brutal peut le déstabiliser.



Nathalie Filissiadis, psychologue et thérapeute spécialisée enfant/famille à La petite voix des enfants. - D.R.

« Le chien est un animal grégaire : il aime passer du temps avec l'ensemble de sa famille, pour autant qu'il y soit traité avec bienveillance », explique Sonia Quertenmont, spécialiste du comportement canin, plus connue sous le joli nom de « The Dog Nanny » (<https://comportementaliste-canin.dog/>). « Lors d'une séparation, certains animaux observent les changements avec intérêt et

s'adaptent bien ; d'autres, moins résilients, peuvent souffrir d'une forme d'angoisse : pourquoi les enfants partent-ils ? Vont-ils revenir ? La règle absolue, c'est de rester calme. Ne pas crier, ni devant les enfants ni devant le chien. Rester le plus zen possible et ne rien précipiter. » Les plus fragilisés, traumatisés, mal socialisés ou marqués par un abandon sont particulièrement vulnérables.

Le chat, lui, est souvent plus attaché à son territoire, mais ça n'en fait pas un ermite imperméable aux sentiments. Sonia Quertenmont se souvient de ses années de cat-sitting : certains restaient cachés, d'autres se rapprochaient peu à peu, d'autres encore devenaient de véritables pots de colle et vocalisaient lorsqu'elle repartait. « Ils avaient clairement besoin de présence et d'affection. »



Sonia Quertenmont, spécialiste du comportement canin, plus connue sous le joli nom de The Dog Nanny. - D.R.

Selon elle, un déménagement ou une garde alternée devrait se préparer par étapes. « Pour un chien, l'idéal, c'est que toute la famille se rende d'abord dans l'autre maison et que, pendant un moment, on recrée un foyer rassurant : on installe son espace, ses jouets préférés, on le laisse explorer en toute tranquillité. Puis tout le monde retourne dans la première maison. La fois suivante, le chien repart là-bas avec son maître ou sa maîtresse, avec ou sans les enfants. Même scénario, mais cette fois il reste dormir. Si, le lendemain, son comportement n'a pas changé, il n'y aura probablement pas de problème à l'avenir. » Dans le nouveau logement, il faut retrouver de la sécurité, de la prévisibilité et un soutien social : une routine, des repères, un humain rassurant en qui l'animal a

confiance, même lorsque toute la famille n'est pas réunie. « Il faut le faire participer à ce processus, qu'il le vive comme un nouveau jeu et non comme une contrainte. On n'oublie pas son chien dans le déménagement. Les séparations sont difficiles pour toute la famille, les animaux y compris. »

D'autant que certaines histoires se compliquent au fil des années, des séparations, des nouveaux couples, des déménagements et des bébés. La garde de l'animal devient alors une équation sentimentale à toujours plus d'inconnues.

Du vécu, mais anonymisé. A et B sont en couple et décident d'adopter un chien. Un chien qui, si tout va bien, vivra dix, douze, quinze ans. Appelons-le Gus. Mais voilà qu'un jour, C débarque dans leur vie, et A quitte B pour C. Une garde alternée se met alors en place pour Gus... jusqu'à l'arrivée du premier enfant de A et C. Et la vie de Gus rebascule : « Dis B, tu pourrais reprendre le chien à temps plein ? Tu comprends, avec le bébé maintenant, c'est compliqué. Et puis C n'aime pas trop que je revoie mon ex toutes les semaines. Quoi ? Tu veux que je te paie une pension alimentaire ? »

(1) Selon une enquête publiée en juin 2026 et réalisée par iVOX pour la Belgian Pet Food Association (BEPEFA).

(2) Selon le rapport *Facts & Figures 2026* de la Fédération européenne de l'industrie des aliments pour animaux familiers (FEDIAF), qui compile les données de population animale de 2024.

« C'est l'intérêt de l'animal qui doit être pris en compte, et non celui de ses maîtres »

Ni personne ni simple chose, l'animal possède désormais un statut juridique propre. Mais la « garde alternée » n'existe pas dans la loi comme pour les enfants : devant le tribunal, l'issue reste aléatoire.



Caroline Simon est avocate en droit familial et fondatrice de La maison du divorce, à Bruxelles. - D.R.



Entretien - Journaliste au pôle Société

Par **Julie Huon** ([/6077/dpi-authors/julie-huon](https://6077/dpi-authors/julie-huon))

Publié le 17/07/2026 à 15:42 | Temps de lecture: 1 min ↻

Caroline Simon est avocate en droit familial et fondatrice de La maison du divorce, centre interdisciplinaire bruxellois réunissant des spécialistes du droit, de la médiation, de la santé mentale, de la parentalité et des questions financières. Elle accompagne les familles qui souhaitent organiser leur séparation par la voie de l'accord.

La garde de l'animal est-elle devenue un sujet de négociation à part entière ?

Oui, très clairement. Lorsqu'une famille a un animal, le plus souvent un chien ou un chat, celui-ci s'invite systématiquement à la table des discussions. Je ne dirais pas que les demandes sont plus nombreuses qu'avant, mais elles sont constantes et traitées comme un sujet en soi, au même titre que le logement, la contribution alimentaire ou l'hébergement des enfants. Plusieurs enjeux se combinent. Le relogement peut être conditionné par l'animal : un grand chien impose un jardin, ou un appartement proche d'un parc, ce qui pèse parfois sur le budget. Les frais de nourriture, de vétérinaire, de garde, de chenil ou de

promeneur font aussi l'objet d'une répartition négociée. Enfin, il y a le lien avec la fratrie : souvent, les parents souhaitent que l'animal suive les enfants entre les deux domiciles. Il fait partie du « cocon » et constitue un repère affectif précieux.

Aux yeux de la loi, c'est quoi, un animal ?

Le livre 3 du nouveau Code civil donne aux animaux un statut juridique propre : ils ne sont ni des choses ni des personnes. Ils sont « doués de sensibilité » et ont des besoins biologiques, même si les dispositions relatives aux choses corporelles continuent à s'appliquer, dans le respect des lois qui les protègent. Les législations régionales sur le bien-être animal renforcent également la prise en compte de leur ressenti physique, émotionnel et affectif. La doctrine les considère comme des « quasi-biens » : des biens, donc, mais pas comme les autres.

Le propriétaire de l'animal est-il forcément celui qui en a la garde ?

Non, les deux ne se recoupent pas forcément. Dans un premier temps, le tribunal peut être saisi de la jouissance provisoire de l'animal, en attendant la liquidation du régime matrimonial. Ensuite seront tranchées sa propriété et sa jouissance définitive. Et même si la propriété exclusive est attribuée à l'un des ex-conjoints, cela n'empêche pas, en soi, un partage de la garde.

Et parle-t-on réellement de garde alternée ou de droit de visite ?

Dans les faits, oui. Juridiquement, la question ne se pose pas en ces termes. Une demande de garde alternée ou de droit de visite ne repose sur aucun fondement légal comparable à celui qui existe pour les enfants. Elle n'aboutit donc pas nécessairement. Et cette solution n'est pas toujours adéquate au regard de l'intérêt de l'animal. C'est bien celui-ci qui doit primer, et non l'intérêt de ses maîtres. L'issue reste toutefois largement tributaire de la sensibilité du magistrat saisi et demeure aléatoire. C'est pourquoi, à La maison du divorce, nous privilégions l'accord négocié, en médiation ou conciliation, ou dans une convention de séparation, plutôt que le contentieux.

Et si l'affaire arrive devant le tribunal, quels critères font pencher la balance ?

Le premier est l'intérêt de l'animal et le maintien d'un environnement stable et de qualité. Les tribunaux tiennent compte de la capacité de chacun à s'en occuper, de ses liens d'affection, de ses besoins émotionnels, des moyens de chaque partie, voire de la nécessité pour lui de n'avoir qu'un seul « vrai » maître. Le nom sous lequel il est enregistré sur sa puce constitue souvent un premier point d'accroche juridique, même si les juges regardent désormais au-delà. Entrent aussi en ligne de compte le cadre de vie – espace disponible, jardin, présence à domicile, mode de vie –, l'attachement de chacun, ainsi que la prise en charge concrète et financière : qui le soigne, le promène, organise les rendez-vous vétérinaires et assume les frais.

Et... le lien avec les enfants ?

Il est très régulièrement invoqué. C'est même souvent le critère qui emporte la décision dans les dossiers que nous traitons. Lorsque les enfants sont très attachés au chien ou au chat, les parents s'accordent fréquemment pour que l'animal suive leur rythme d'hébergement, afin de préserver ce repère affectif dans les deux milieux de vie. Fratrie et animal forment alors un tout qu'on essaie de ne pas dissocier.

À lire aussi | [Caresser un chien après un appel difficile ? La meilleure pause !](https://www.lesoir.be/755502/article/2026-06-25/caresser-un-chien-apres-un-appel-difficile-la-meilleure-pause)
(<https://www.lesoir.be/755502/article/2026-06-25/caresser-un-chien-apres-un-appel-difficile-la-meilleure-pause>).